

18 mai 2009
Français
Original: anglais

**Huitième Réunion des chefs des services
chargés au plan national de la lutte contre
le trafic illicite des drogues, Europe**

Vienne, 16-19 Juin 2009

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

Situation actuelle de la coopération régionale et sous-régionale

**Analyse statistique des tendances du trafic de drogues en
Europe et dans le monde****

Résumé

Le présent rapport donne un aperçu des tendances les plus récentes de la production et du trafic de drogues illicites dans le monde. Les statistiques et l'analyse qui y sont présentées se fondent sur les derniers renseignements dont dispose l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Pour ce qui est des saisies, les statistiques portent sur 2006 et 2007. Pour la culture et la production illicites de drogues, elles portent sur la période 2006-2008.

Le cannabis reste de loin la drogue d'origine végétale donnant lieu à la production, au trafic et à la consommation les plus importants au monde. Selon les estimations pour 2007, la superficie des cultures de cannabis en Afghanistan était comparable à celle que ces cultures occupaient au Maroc. Les saisies mondiales de résine de cannabis ont fortement augmenté en 2007, en particulier en Europe occidentale et centrale. Bien que l'Europe ne représente qu'une petite partie des saisies mondiales d'herbe de cannabis, les saisies de cette substance ont fortement augmenté en Europe orientale.

La superficie totale consacrée à la culture du pavot à opium en Afghanistan a diminué de près d'un cinquième en 2008. Ce pays demeure toutefois à l'origine de la majeure partie de la production mondiale d'opium. Les saisies mondiales d'opium ont légèrement augmenté en 2007, après être restées relativement stables entre 2004 et 2006. En Europe, les saisies ont connu une évolution similaire. En Turquie, les saisies d'héroïne ont continué d'augmenter parallèlement aux saisies d'opium réalisées en République islamique d'Iran.

* UNODC/HONEURO/8/1.

** Traduction d'un document non revu par les services d'édition.



La culture du cocaïer et la fabrication de cocaïne sont restées concentrées en Colombie, au Pérou et en Bolivie. Si la superficie consacrée à la culture du cocaïer a augmenté, la fabrication est restée stable en 2007, comme ces dernières années. Les saisies mondiales de cocaïne sont restées stables pour la deuxième année consécutive, après avoir considérablement augmenté entre 2002 et 2005. En 2007, l'Europe a enregistré une forte baisse des saisies de cocaïne. Néanmoins, la quasi-totalité des saisies de cocaïne réalisées en dehors des Amériques continuent d'être effectuées en Europe. Les informations relatives aux différentes saisies ont confirmé le rôle croissant de l'Afrique en tant que zone de transit pour le trafic de cocaïne à destination de l'Europe.

En ce qui concerne les stimulants de type amphétamine, on continue de manquer de données complètes et précises sur les saisies. À l'échelle mondiale, les saisies de méthamphétamine sont restées stables pour la troisième année consécutive, tandis que les saisies d'amphétamine ont augmenté d'un quart et celles d'"ecstasy" encore davantage. Toutefois, les données étaient difficiles à interpréter en raison d'une diminution importante des substances appartenant à la catégorie des "amphétamines non spécifiées". Néanmoins, en Europe occidentale et centrale et, en particulier, aux Pays-Bas, les saisies d'amphétamine et d'"ecstasy" ont fortement augmenté.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	4
II. Tendances mondiales des cultures illicites et de la production de drogues d'origine végétale, 2006-2008	4
A. Cannabis	4
B. Opium	6
C. Coca	8
III. Tendances du trafic de drogues jusqu'en 2007	9
A. Cannabis	10
B. Opiacés	13
C. Cocaïne	18
D. Stimulants de type amphétamine	21
Tableau	
Tendances du trafic de drogues jusqu'en 2007	9
Figures	
I. Production illicite d'opium dans le monde, 1997-2008	6
II. Ventilation des saisies mondiales d'herbe de cannabis, 2000-2007	10
III. Ventilation des saisies mondiales de résine de cannabis, 2000-2007	12
IV. Proportions d'opiacés saisis par région, 2007	14
V. Principales saisies d'opium dans le monde, 2000-2007	15
VI. Ventilation des saisies d'héroïne en Europe, 1997-2007	16
VII. Corrélation des saisies d'opium réalisées en République islamique d'Iran et des saisies d'héroïne réalisées en Turquie, 2000-2007	17
VIII. Ventilation des saisies de cocaïne dans le monde, 1997-2007	19
IX. Origine signalée des saisies de cocaïne en Europe, 2006 et 2007	20
X. Ventilation des saisies d'amphétamine dans le monde, 2000-2007	22
XI. Ventilation des saisies de méthamphétamine dans le monde, 2000-2007	24
XII. Ventilation des saisies d'"ecstasy" dans le monde, 2000-2007	25

I. Introduction

1. Le présent rapport donne un aperçu de l'évolution de la production et du trafic des principales drogues illicites aux niveaux mondial et régional. L'analyse repose sur les renseignements les plus récents dont dispose l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC).
2. Le rapport porte sur la culture illicite du cocaïer, du pavot à opium et du cannabis et sur la production illicite de coca et d'opium jusqu'en 2007 inclus. Pour ce qui est du trafic de drogues, il analyse les statistiques sur les saisies pour 2006 et 2007 (lorsqu'elles sont disponibles) et indique les dernières tendances du trafic d'opiacés, de cannabis, de cocaïne et de stimulants de type amphétamine.
3. Les informations sur les cultures illicites de plantes servant à produire des drogues et sur la production illicite de drogues d'origine végétale proviennent des dernières enquêtes sur les cultures illicites publiées par l'UNODC. Les principales sources de renseignements sur le trafic sont les réponses au questionnaire destiné aux rapports annuels (troisième partie, "Offre illicite de drogues") communiquées par les gouvernements pour 2007 et les années antérieures.
4. À la date d'établissement du présent rapport, 114 États Membres avaient répondu à la troisième partie du questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2007, dont 39 pays européens. Parmi les autres sources d'information, on citera le dernier Rapport mondial sur les drogues publié par l'UNODC¹ et d'autres rapports reçus par l'Office ou soumis à la Commission des stupéfiants et à ses organes subsidiaires. Les données sur les saisies tiennent compte des informations dont l'UNODC disposait au 24 mars 2009.
5. En général, les statistiques concernant les saisies constituent des indicateurs indirects valables des tendances du trafic. Il faut toutefois les considérer avec prudence car elles correspondent également à différentes méthodes d'établissement des rapports et leur qualité dépend de l'importance et de l'efficacité des moyens de détection et de répression.

II. Tendances mondiales des cultures illicites et de la production de drogues d'origine végétale, 2006-2008

A. Cannabis

6. À la différence d'autres cultures illicites, telles que la coca et le pavot à opium, le cannabis se prête à diverses méthodes de culture, car il pousse facilement dans différents environnements, ce qui rend l'ampleur de la culture et de la production difficile à évaluer. Depuis le rapport annuel 2007, l'UNODC réexamine la méthodologie utilisée pour établir les estimations relatives à la production et la culture de cannabis et publiera les estimations les plus récentes sous forme de fourchettes dans le Rapport mondial sur les drogues 2009. Outre les références à certains pays, l'examen des tendances mondiales ci-après se fonde sur les données relatives à 2006 et aux années antérieures.

¹ Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Rapport mondial sur les drogues 2008*.

7. L'UNODC a estimé que le cannabis continuait de dominer le marché mondial des drogues illicites du point de vue de l'étendue des cultures, du volume de la production et du nombre de consommateurs. Sur la base des données relatives à la période 1996-2006, il a estimé que le cannabis était produit dans 172 pays et territoires.

8. La superficie totale consacrée à la culture du cannabis en 2006 était estimée à 470 000-600 000 hectares (ha), compte non tenu du cannabis poussant à l'état sauvage. Il semblerait que la superficie des cultures de cannabis en Afghanistan se rapproche de la superficie cultivée au Maroc. Selon la dernière enquête menée au Maroc², la superficie totale consacrée à la culture du cannabis était estimée à 72 500 ha en 2005, ce qui représente un recul par rapport aux 134 000 ha de 2003. Le Maroc a de nouveau évalué la superficie cultivée à ce niveau en 2006 et en 2007. En Afghanistan, la superficie cultivée est passée de 30 000 ha en 2005³ à 50 000 ha en 2006 et à 70 000 ha en 2007⁴. Le chiffre pour 2007 représente 36 % de la superficie consacrée à la culture du pavot à opium dans le pays cette année-là.

9. Selon les estimations de l'UNODC, la production mondiale d'herbe de cannabis a atteint un niveau record en 2004, s'établissant à 45 000 tonnes, avant de reculer deux fois légèrement pour tomber tout d'abord à 42 000 tonnes en 2005, puis à 41 400 tonnes en 2006. On estime qu'en 2006 la production mondiale d'herbe de cannabis provenait à 55 % des Amériques et, pour le reste, d'Afrique (22 %), d'Asie (16 %), d'Europe (6 %) et d'Océanie (1 %).

10. Selon les estimations, en 2006, 31 % de la production mondiale d'herbe de cannabis (12 900 tonnes) avait lieu en Amérique du Nord. Le Mexique assurait la production la plus importante (7 400 tonnes), alors qu'aux États-Unis d'Amérique celle-ci était estimée à 4 700 tonnes. L'Amérique du Sud représentait 24 % de la production mondiale (10 000 tonnes, dont 5 900 au Paraguay). En 2007, le Mexique a indiqué avoir éradiqué 21 000 ha de cannabis, soit la plus grande superficie dont l'éradication ait été signalée cette année-là.

11. En 2006, il aurait été produit 8 900 tonnes d'herbe de cannabis en Afrique, dont 2 500 tonnes en Afrique du Sud. Il semblait toutefois que cette culture fût répandue dans toute la région, des quantités non négligeables étant produites au Malawi, en Zambie, au Swaziland, au Nigéria et au Ghana.

12. La production d'herbe de cannabis en Asie était estimée à 6 700 tonnes environ en 2006. Les producteurs les plus importants étaient, en Asie du Sud, l'Inde, le Népal et Sri Lanka et, en Asie de l'Est et du Sud-Est, l'Indonésie et la Thaïlande.

13. La production de résine de cannabis était beaucoup plus concentrée géographiquement que celle d'herbe. La production mondiale de résine, estimée à 7 500 tonnes en 2004, aurait été ramenée à 6 600 tonnes en 2005 et 6 000 tonnes en 2006. Ce déclin s'explique en grande partie par le recul de la production au Maroc. Ce dernier pays, qui approvisionne les marchés illicites d'Europe occidentale et d'Afrique du Nord, est toutefois resté le premier producteur de résine de cannabis en 2006, suivi par l'Afghanistan.

² Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, Maroc: enquête sur le cannabis 2005, résumé.

³ Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, Afghanistan: *Opium Survey 2006*.

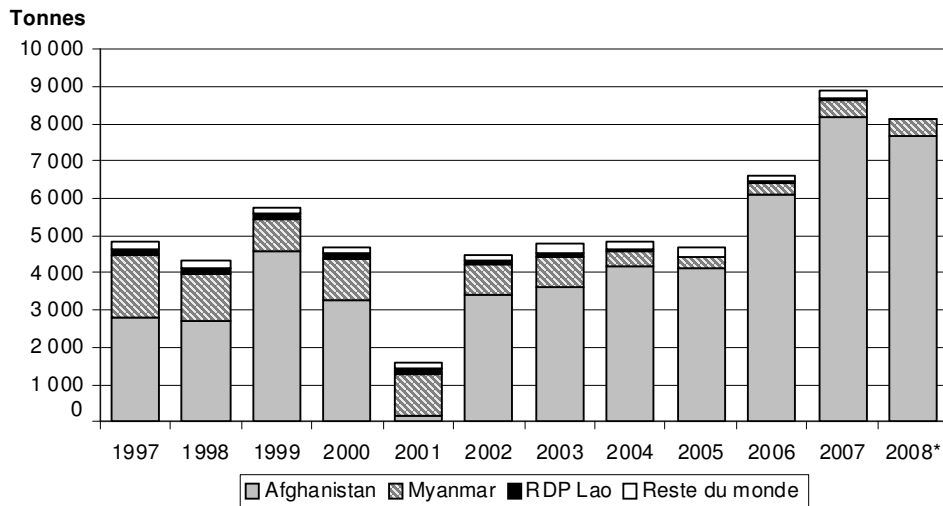
⁴ Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, Afghanistan: *Opium Survey 2007*.

B. Opium

14. La production d'opiacés a sensiblement augmenté pendant la période 2001-2008, en raison principalement de la hausse de la production en Afghanistan. À l'échelle mondiale, la superficie totale consacrée à la culture du pavot à opium en 2007 était de 235 700 ha environ, soit 17 % de plus qu'en 2006 (201 000 ha). La production illicite mondiale d'opium s'est accélérée en 2007, passant à quelque 8 890 tonnes, soit un tiers de plus qu'en 2006, où elle était estimée à 6 610 tonnes. Selon les chiffres provisoires, la superficie totale des cultures a reculé en 2008 pour s'établir à quelque 200 000 ha (à peu près le même niveau qu'en 2006). Toutefois, la hausse des rendements a contribué à maintenir la production mondiale à 8 300 tonnes environ, soit une baisse de 7 % seulement par rapport à 2007. Ce chiffre reste nettement supérieur à ceux de 2005 et 2006 (voir fig. I).

Figure I

Production illicite d'opium dans le monde, 1997-2008



* Les seules données disponibles pour 2008 étaient celles de l'Afghanistan, du Myanmar et de la République démocratique populaire lao.

15. En 2005, 2006 et 2007, la production illicite d'opium s'est davantage concentrée en Afghanistan, où avait lieu plus de 92 % de la production mondiale en 2007 et, selon les estimations préliminaires, en 2008. Au début des années 1990, ce pays assurait 40 % de la production mondiale.

16. D'après l'enquête annuelle sur la production d'opium en Afghanistan pour 2008, la superficie totale consacrée à la culture du pavot à opium en Afghanistan a reculé de 193 000 ha en 2007 à 157 000 ha en 2008 (soit une baisse de 19 %). Ce recul est attribué au succès de la lutte contre les stupéfiants dans les provinces du nord et de l'est, ainsi qu'à des conditions météorologiques défavorables (sécheresse extrême, par exemple), synonymes de mauvaises récoltes, surtout dans les zones de culture sèche. Cette baisse intervient après deux années consécutives d'accroissement de la superficie cultivée, qui a augmenté de 86 % entre 2005 (104 000 ha) et 2007.

17. Le nombre de provinces afghanes exemptes de pavot⁵ est passé de 13 en 2007 à 18 en 2008. On remarquera en particulier que la province de Nangarhar est entrée dans cette catégorie. La culture du pavot à opium s'est concentrée dans sept provinces situées dans le sud et l'ouest du pays: Helmand, Farah, Kandahar, Uruzgan, Nimroz, Zabul et Daykundi. La superficie cultivée dans le Helmand, qui atteignait 103 590 ha en 2008 (les deux tiers du total national), est restée pour l'essentiel stable par rapport à 2007 (102 770 ha).

18. Malgré la diminution sensible des cultures, la production d'opium en Afghanistan n'a reculé que de 6 %, fléchissant de 8 200 tonnes en 2007 à 7 700 tonnes en 2008. Le rendement moyen s'est amélioré, passant de 42,5 kg par hectare en 2007 à 48,8 kg par hectare en 2008, du fait d'un déplacement des cultures vers des terres bien irriguées dans le sud du pays.

19. En Asie du Sud-Est, le pavot à opium est traditionnellement cultivé au Myanmar, en République démocratique populaire lao, en Thaïlande et au Viet Nam principalement. Dans ces pays, il pousse généralement sur des collines escarpées, aux sols pauvres et non irrigués, ce qui explique que les rendements y soient moins bons qu'en Afghanistan. D'après le système de surveillance des cultures en Thaïlande, des quantités négligeables de pavot à opium ont été cultivées dans le pays ces dernières années. Selon les données sur l'éradication communiquées par le Gouvernement vietnamien, les cultures de pavot sont également négligeables dans ce pays.

20. Au Myanmar, la culture du pavot à opium a suivi une tendance générale à la baisse entre 1996 et 2006, chutant de 163 000 ha à 21 500 ha, avant de reprendre fortement, pour atteindre 27 700 ha en 2007 puis 28 500 ha en 2008, cette dernière hausse n'étant toutefois pas significative sur le plan statistique. La culture du pavot est signalée dans les États Chan, Kachin et Kayah, en particulier dans le sud de l'État Chan, où les doubles récoltes, l'irrigation et la fertilisation permettent d'obtenir de meilleurs rendements. On estime à 410 tonnes la production d'opium au Myanmar en 2008, un niveau inférieur à celui de 2007 (460 tonnes), mais qui reste nettement supérieur à ceux de 2005 et 2006 (les plus faibles depuis 1990).

21. En République démocratique populaire lao, la culture du pavot à opium est passée de 26 800 ha en 1998 à 1 500 ha en 2007, mais elle est restée fondamentalement stable en 2008, avec 1 600 ha. La production d'opium, tombée à 9,0 tonnes en 2007, est restée à peu près stable en 2008 (9,6 tonnes). Cette année-là, elle était pratiquée dans six provinces du pays, tout en étant plus particulièrement concentrée dans les provinces de Phongsaly et de Houaphanh.

22. Si de petites quantités d'héroïne d'origine asiatique commencent à arriver sur le marché illicite d'Amérique du Nord, les opiacés illicites vendus sur les marchés des Amériques continuaient à provenir principalement du pavot à opium cultivé dans la région. Les cultures les plus importantes se trouvaient en Colombie et au Mexique, même si celles de Colombie avaient fortement diminué depuis 1998. Les superficies cultivées sur le continent américain restaient toutefois modestes par rapport celles d'Asie du Sud-Ouest et du Sud-Est.

⁵ Une province est dite "exempte de pavot" si la superficie estimée des cultures y est inférieure à 100 ha.

C. Coca

23. D'une manière générale, le marché mondial de la cocaïne est demeuré stable en 2007. La culture du cocaïer est restée concentrée en Colombie, au Pérou et en Bolivie, mais la superficie totale qui y est consacrée dans ces trois pays combinés a, selon les estimations, augmenté de 16 % en 2007 pour s'établir à 181 600 ha. La Colombie en représentait 54,5 %, le Pérou 29,6 % et la Bolivie 15,9 %.

24. La progression de la culture du cocaïer dans le monde s'explique avant tout par une hausse de 27 % en Colombie, où la superficie cultivée, estimée à 78 000 ha en 2006, serait passée à 99 000 ha en 2007. Le chiffre de 2007 représentait toutefois moins des deux tiers des chiffres de 1999 et 2000. Des progressions plus faibles ont été enregistrées au Pérou (de 51 400 ha en 2006 à 53 700 ha en 2007, soit une hausse de 4 %) et en Bolivie (de 27 500 ha à 28 900 ha, soit une hausse de 5 %).

25. Cette progression suit une période de stabilité (2004-2006) pendant laquelle la superficie totale ne s'est pas écartée de plus de 4 % de celle de 2003 (153 800 ha). La superficie totale cultivée en 2007 reste toutefois inférieure de 14 % au niveau de 1990 (211 700 ha).

26. Si la superficie cultivée a augmenté, la quantité de cocaïne fabriquée en 2007 serait, selon les estimations, restée pratiquement inchangée par rapport à 2006. La quantité totale de cocaïne fabriquée en 2007 se serait montée à 994 tonnes: 600 tonnes en Colombie, 290 tonnes au Pérou et 104 tonnes en Bolivie. Elle est donc restée relativement stable depuis 2007, où elle était estimée à 1 008 tonnes.

27. En Colombie, les cultures les plus importantes en 2007 étaient situées dans la région du Pacifique (25 960 ha), puis dans les régions de Putumayo-Caqueta (21 130 ha), du centre (20 950 ha) et du Meta-Guaviare (19 690 ha). Ensemble, ces régions représentaient 89 % de la superficie totale consacrée à la culture du cocaïer en Colombie. L'augmentation la plus importante s'est produite dans la région du centre, où le rendement estimatif a toutefois reculé, et dans la région du Pacifique, où le rendement était relativement faible. En revanche, la région du Meta-Guaviare, où le rendement est le plus élevé, a enregistré un léger tassement de la superficie cultivée. Pour toutes ces raisons, la fabrication de cocaïne est restée stable dans l'ensemble en 2007 par rapport à 2006.

28. Au Pérou, les régions les plus touchées par la culture du cocaïer en 2007 restaient celles de l'Alto Huallaga (17 200 ha), des fleuves Apurimac-Ene (16 000 ha) et de La Convención-Lares (12 900 ha) qui, ensemble, représentaient 86 % des cultures. Des hausses importantes ont toutefois été enregistrées dans d'autres régions, en particulier celles de Palcazú-Pichís-Pachitea (de 426 ha en 2006 à 1 147 ha en 2007) et d'Inambari-Tambopata (de 2 366 ha en 2006 à 2 864 ha en 2007). En Bolivie, 69 % de la superficie cultivée (19 800 ha) en 2007 étaient situés dans les Yungas de La Paz et 30 % (8 800 ha, soit pratiquement tout le reste) dans la région du Chapare.

29. L'UNODC a été informé de la destruction de 3 173 laboratoires clandestins de transformation de la coca en 2007, chiffre en baisse par rapport à 2006 (6 390). Comme auparavant, plus de 99 % des laboratoires étaient situés en Colombie, au Pérou et en Bolivie, ce qui semble confirmer que la presque totalité de la chaîne de production de la cocaïne, depuis la pâte de coca jusqu'au chlorhydrate de cocaïne en

passant par la cocaïne base, est située à proximité des régions de culture de ces trois pays. Toutefois, alors que le nombre de laboratoires démantelés a chuté de manière spectaculaire en Bolivie, il a fortement augmenté au Pérou.

30. Seuls quelques laboratoires de transformation de la coca ont été découverts ailleurs qu'en Colombie, au Pérou et en Bolivie. En 2007, 18 laboratoires ont été découverts en Espagne, 5 au Chili, 3 aux États-Unis, 1 en Équateur, 1 au Mexique et 1 en Afrique du Sud.

III. Tendances du trafic de drogues jusqu'en 2007

31. Le tableau 1 montre les quantités de certains types de drogues saisies en 2006 et 2007. Les saisies signalées par les pays et territoires européens sont exprimées en volumes bruts et en pourcentage du volume total des saisies du type de drogue correspondant. D'une manière générale, le pourcentage des saisies mondiales réalisées par les pays européens est significatif de l'ampleur relative du trafic de drogues, pour les différents types de drogues. Il montre que la résine de cannabis, l'"ecstasy", l'héroïne et l'amphétamine sont les drogues qui suscitent le plus d'inquiétudes en Europe, puisque plus des deux tiers des saisies mondiales de résine de cannabis et plus d'un tiers des saisies mondiales d'"ecstasy" ont été réalisées en Europe en 2007.

Tableau
Saisies de drogues en Europe et dans le monde, 2006 et 2007

Type de drogue	2006			2007		
	Europe (kg)	Monde (kg)	%	Europe (kg)	Monde (kg)	%
Cannabis						
Herbe de cannabis	132 688	5 247 257	2,5	142 409	5 556 915	2,6
Résine de cannabis	615 510	1 003 453	61,3	860 550	1 209 785	71,1
Coca						
Cocaïne ¹	120 958	692 487	17,5	78 794	649 818	12,1
Opiacés						
Opium ²	1 292	383 857	0,3	1 444	508 265	0,3
Morphine	536	46 391	1,2	184	27 366	0,7
Héroïne	22 189	56 871	39,0	26 023	64 386	40,4
Stimulants de type amphétamine						
Amphétamine	5 884	18 782	31,3	8 212	23 228	35,4
Méthamphétamine	187	18 808	1,0	390	18,200	2,1
"Ecstasy" ³	2 621	4 897	53,5	3 649	8 511	42,9
Non spécifiée	816	8 248	9,9	292	1 802	16,2

¹ Base et sels.

² Brut et préparé.

³ Y compris MDMA, MDA, MDE et MDEA.

A. Cannabis

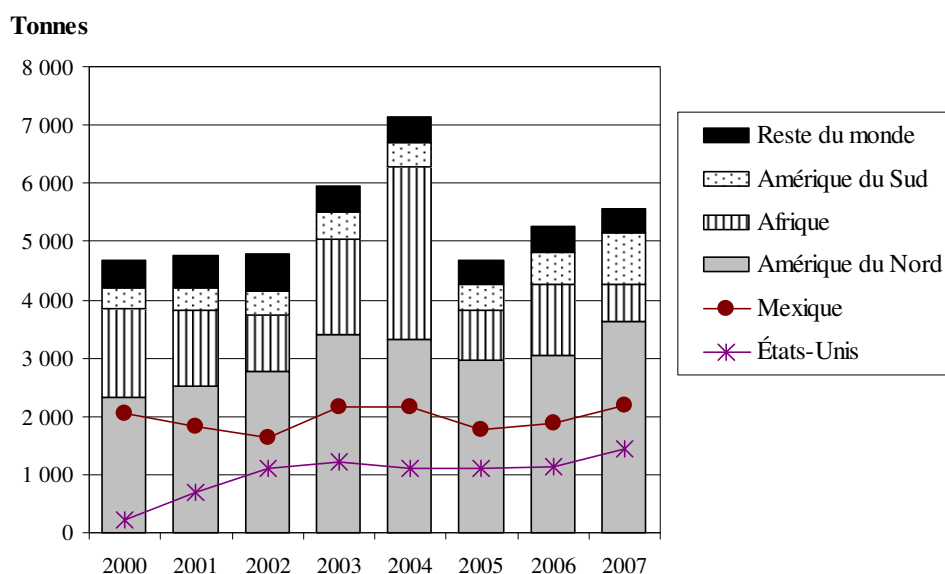
32. Les dérivés du cannabis sont restés les drogues dont le trafic au niveau mondial était le plus important: environ la moitié des saisies réalisées dans le monde portaient sur ces dérivés. Sur les 141 pays et territoires pour lesquels l'UNODC disposait de données concernant les saisies pour 2007, 129 avaient saisi des dérivés du cannabis⁶. En 2007, l'herbe de cannabis était toujours la drogue la plus souvent saisie en Afrique, dans les Amériques et en Océanie, alors qu'en Europe, c'était la résine de cannabis, devant l'herbe, qui occupait cette place.

1. Herbe de cannabis

33. Les saisies mondiales d'herbe de cannabis ont augmenté régulièrement entre 2005 et 2007, mais sont restées largement en dessous du niveau record de 2004 (voir fig. II). En 2007, le volume total des saisies (5 557 tonnes) est resté relativement stable par rapport à 2006 (5 247 tonnes). Les Amériques et l'Afrique ensemble ont continué de totaliser plus de 90 % des saisies mondiales d'herbe de cannabis, tandis que l'Europe se maintenait à 2-3 % pour la cinquième année consécutive.

Figure II

Ventilation des saisies mondiales d'herbe de cannabis, 2000-2007



34. Sur la période 2001-2007, l'Amérique du Nord a toujours, sauf en 2004, réalisé plus de la moitié des saisies mondiales annuelles d'herbe de cannabis; elle en a réalisé 56 % sur la période 2000-2007. Dans cette sous-région, les saisies ont augmenté de 19 %, passant de 3 045 tonnes en 2006 à 3 624 tonnes en 2007. Depuis 2001, les saisies nationales annuelles les plus importantes qui aient eu lieu dans le monde ont été signalées en Amérique du Nord, à savoir par le Mexique, suivi par les

⁶ À savoir de l'herbe, de la résine et de l'huile de cannabis.

États-Unis. Depuis 2005, les saisies d'herbe de cannabis effectuées dans chacun de ces deux pays étaient trois fois supérieures à celles déclarées par les autres pays.

35. En 2007, pour la troisième année consécutive, la sous-région Europe occidentale et centrale a totalisé environ la moitié des saisies d'herbe de cannabis réalisées en Europe. Les saisies signalées dans cette sous-région (66 tonnes) sont restées relativement stables par rapport à 2006 (69 tonnes). Toutefois, au moment de l'établissement du présent rapport, certains pays ayant opéré d'importantes saisies en 2006 n'avaient pas encore communiqué toutes les informations requises pour 2007. La comparaison des totaux obtenus à partir des chiffres concernant 32 pays d'Europe occidentale et centrale sur lesquels on disposait de données à la fois pour 2006 et pour 2007 montre une hausse de 31 % (ces pays représentaient 45 % de l'ensemble de la sous-région en 2007).

36. D'après les statistiques du Royaume-Uni, les saisies d'herbe de cannabis réalisées pendant l'exercice 2006-2007 se montaient à 25,7 tonnes en Angleterre et au Pays de Galles⁷, 54 kg en Écosse⁸ et 27 kg en Irlande du Nord⁹ (les dernières données soumises par le Royaume-Uni au moyen du questionnaire destiné aux rapports annuels renvoient à 2005). Toutefois, ces chiffres ne tiennent peut-être pas compte de certaines saisies réalisées par l'Agence de lutte contre la grande criminalité organisée.

37. En 2006, 12,4 tonnes d'herbe de cannabis ont été saisies en Grèce – un niveau record depuis 2000. En Belgique, les saisies d'herbe de cannabis ont presque triplé, passant de 4,6 en 2006 à 12,8 tonnes en 2007. Les saisies ont aussi fortement augmenté dans la sous-région Europe occidentale et centrale entre 2006 et 2007: Irlande (de 431 kg à 3,2 tonnes), Suisse (de 2,3 à 3,5 tonnes 2006), Allemagne (de 3 à 3,8 tonnes) et Espagne (de 497 kg à 1,2 tonnes).

38. En Europe orientale, les saisies d'herbe de cannabis ont augmenté de plus de moitié, passant de 24,8 tonnes en 2006 à 39 tonnes en 2007. Elles ont progressé de 13 % en Fédération de Russie, de 23,7 tonnes en 2006 à 26,9 tonnes en 2007. Toutefois, la plus forte hausse a été enregistrée en Ukraine, qui a signalé en 2007 des saisies record de 12,1 tonnes, par rapport à 210 kg seulement en 2006, et une moyenne de 4,6 tonnes entre 1999 et 2005.

39. En Europe du Sud-Est, les saisies d'herbe de cannabis sont restées relativement stables en 2007 (37,3 tonnes) par rapport à 2006 (38,9 tonnes). La plupart des saisies ont continué d'être réalisées en Turquie, qui totalise un peu plus des deux tiers des saisies en 2007. Les saisies d'herbe de cannabis ont augmenté pour la troisième année consécutive dans ce pays, avec 25,5 tonnes en 2007. En Bulgarie, les saisies ont nettement fléchi, passant de 8,2 tonnes en 2006 à 513 kg en 2007. La Bulgarie a donc été remplacée par l'Albanie en tant que pays avec le deuxième plus gros volume de saisies d'herbe de cannabis dans la sous-région. En Albanie, les saisies (7,1 tonnes) sont restées relativement stables par rapport à 2006

⁷ Seizures of Drugs in England and Wales 2006/2007, Home Office, Statistical Bulletin, ISSN 1358-510X.

⁸ Drug Seizures by Scottish Police Forces, 2005/2006 and 2006/2007. Scottish government, Statistical Bulletin, Crime and Justice Series. ISBN 978 0 7559 7129 9 (données publiées uniquement sur le web).

⁹ Police Service Northern Ireland. PSNI Statistics: Annual Statistical Report. Rapport statistique n° 4. Drug seizures and arrests 1st April 2007 – 31st March 2008.

(6,8 tonnes). En 2007, des saisies supérieures à 1 tonne ont également été signalées par la Roumanie (2,1 tonnes, soit près du double de 2006) et par la Serbie (1,6 tonne).

2. Résine de cannabis

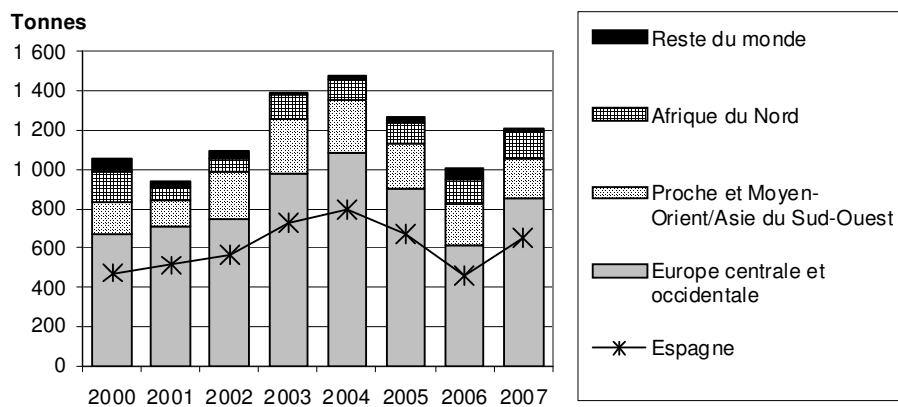
40. Après avoir baissé pendant deux années consécutives, les saisies mondiales de résine de cannabis ont progressé d'un cinquième en 2007, s'établissant à 1 210 tonnes contre 1 003 tonnes en 2006. Les saisies de résine restaient concentrées dans les sous-régions suivantes: Europe occidentale et centrale, Proche et Moyen-Orient/Asie du Sud-Ouest et Afrique du Nord (voir fig. III). La hausse observée en 2007 par rapport à 2006 est due pour l'essentiel aux saisies signalées par l'Europe occidentale et centrale.

41. Depuis 1996, la sous-région Europe occidentale et centrale réalise chaque année plus de la moitié des saisies mondiales de résine de cannabis. En outre, depuis 2002, plus de 99 % des saisies ont été réalisées dans la sous-région. En 2007, les saisies ont augmenté de 40 %, s'établissant à 852 tonnes contre 610 tonnes en 2006.

42. Entre 2000 et 2007, l'Espagne a notamment déclaré chaque année plus de 70 % des saisies effectuées en Europe occidentale et centrale, donnant ainsi le ton pour toute la sous-région (voir fig. III). De 1998 à 2007, elle a opéré chaque année la plus importante saisie de résine de cannabis dans le monde. En 2007, elle a saisi 654 tonnes de résine, contre 459 tonnes en 2006. La résine de cannabis continuerait d'être introduite en Espagne depuis le Maroc.

Figure III

Ventilation des saisies mondiales de résine de cannabis, 2000-2007



43. Entre 2000 et 2007, les autorités espagnoles ont également indiqué avoir effectué, en moyenne, plus de 1 000 saisies de drogues par an, dont 53 % portaient sur de la résine de cannabis (en 2007, ce chiffre était de 43 %). Le Maroc était le seul autre pays à être fréquemment cité comme pays d'origine de la résine, tandis que la France était la destination la plus souvent mentionnée. En 2007, d'autres pays de destination courants étaient les Pays-Bas, la Belgique, le Portugal et l'Italie (dans cet ordre).

44. Entre 2006 et 2007, les saisies de résine de cannabis ont plus que quintuplé en Belgique et au Portugal. La Belgique a enregistré un niveau record de saisies en 2007 (59 tonnes) et le Portugal le niveau le plus haut depuis 1993 (43 tonnes). En revanche, les saisies ont diminué de près de moitié en France, où elles sont passées de 68 tonnes en 2006 à 34 tonnes en 2007. D'importantes saisies ont également été signalées en 2007 en Italie (20 tonnes, chiffre relativement stable par rapport à 2006) et aux Pays-Bas (10 tonnes, pratiquement le double de 2006).

45. D'après les statistiques du Royaume-Uni, les saisies de résine de cannabis réalisées pendant l'exercice 2006-2007 se montaient à 19,7 tonnes en Angleterre et au pays de Galles¹⁰, 446 kg en Écosse¹¹ et 3,7 tonnes en Irlande du Nord¹² (les dernières données soumises par le Royaume-Uni au moyen du questionnaire destiné aux rapports annuels renvoient à 2005). Toutefois, ces chiffres ne tiennent peut-être pas compte de certaines saisies réalisées par l'Agence de lutte contre la grande criminalité organisée.

B. Opiacés

46. Le trafic d'opiacés se poursuit le long de trois itinéraires majeurs reliant trois gros centres de production à trois marchés distincts. L'un de ces itinéraires relie l'Afghanistan, premier producteur mondial d'opium, aux pays voisins d'Asie du Sud, d'Asie du Sud-Ouest et d'Asie centrale, au Moyen-Orient, à l'Afrique et à l'Europe. Le deuxième relie le Myanmar et la République démocratique populaire lao aux pays voisins d'Asie du Sud-Est, notamment la Chine, et aux pays d'Océanie. Le troisième relie l'Amérique latine à l'Amérique du Nord.

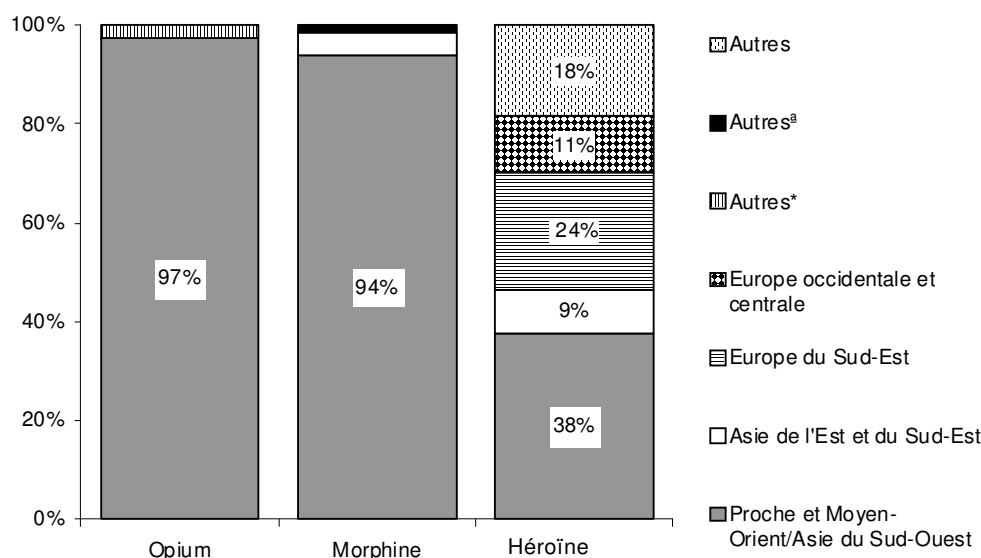
47. Pour l'essentiel, les saisies d'opium et de morphine réalisées dans le monde ont lieu dans les pays qui entourent l'Afghanistan. Les saisies d'héroïne sont moins concentrées géographiquement. En 2007, l'Europe a représenté moins de 1 % des saisies d'opium et de morphine réalisées dans le monde, mais elle a continué de représenter plus d'un tiers de celles d'héroïne (voir fig. IV).

¹⁰ Seizures of Drugs in England and Wales 2006/2007, Home Office, Statistical Bulletin, ISSN 1358-510X.

¹¹ Drug Seizures by Scottish Police Forces, 2005/2006 and 2006/2007. Scottish government, Statistical Bulletin, Crime and Justice Series. ISBN 978 0 7559 7129 9 (données publiées uniquement sur le web).

¹² Police Service Northern Ireland. PSNI Statistics: Annual Statistical Report. Statistical Report No. 4. Drug seizures and arrests 1st April 2007 – 31st March 2008.

Figure IV
Proportions d'opiacés saisis par région, 2007
(Pourcentage)



^a Y compris l'Europe occidentale et centrale et l'Europe du Sud-Est.

* Y compris l'Europe occidentale et centrale, l'Europe du Sud-Est et l'Asie de l'Est et du Sud-Est.

1. Opium

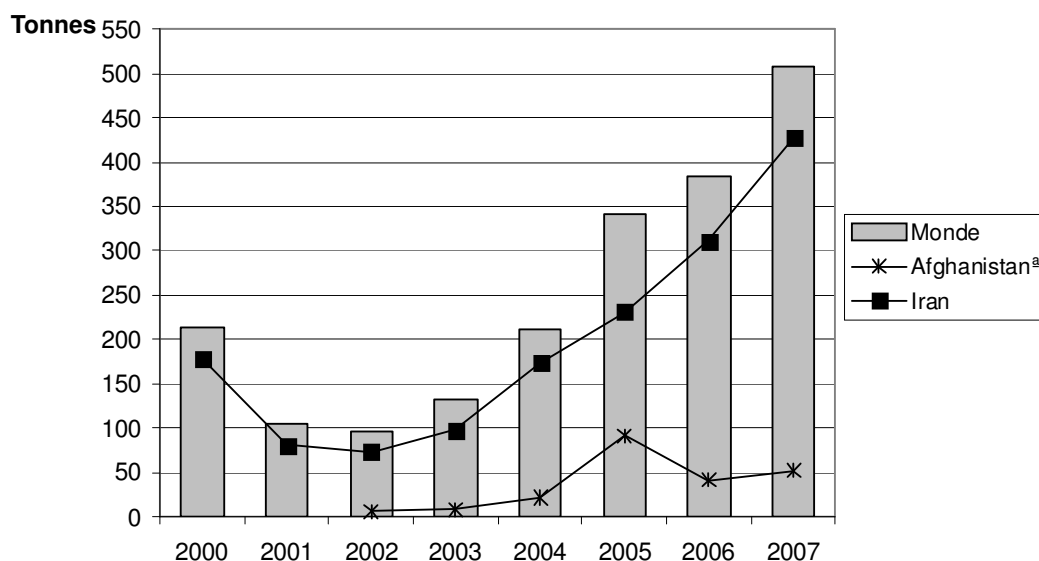
48. Les saisies mondiales d'opium ont régulièrement augmenté, passant de 96 tonnes en 2002 à 508 tonnes en 2007; elles ont ainsi quintuplé en cinq ans, ce qui représente une progression annuelle moyenne de 40 %. Les saisies effectuées en 2007 se sont concentrées en Afghanistan¹³ et en République islamique d'Iran. Depuis 2004, ces deux pays ont réalisé chaque année plus de 90 % des saisies mondiales (voir fig. V).

49. Le volume total des saisies d'opium réalisées en Europe, qui diminuait globalement depuis 2000, est passé de 1 292 kg en 2006 à 1 444 kg en 2007. Le chiffre de 2007 a représenté 0,28 % du volume total saisi cette année-là. L'augmentation de 2007 s'explique principalement par les saisies signalées par la Turquie, qui ont atteint 785 kg, contre 440 kg en 2006. C'était la troisième année consécutive que les saisies d'opium signalées par la Turquie augmentaient. En revanche, celles réalisées en Fédération de Russie ont régulièrement diminué pour passer de 2,2 tonnes en 2003 à 363 kg en 2007.

50. D'importantes saisies d'opium ont également été signalées en 2007 par la Lettonie (60 kg), la Serbie (57 kg) et la Bulgarie (53 kg). Ces niveaux ont représenté une nette augmentation car avant 2007, les saisies signalées dans chacun de ces pays, ainsi qu'en Serbie et au Monténégro, n'avaient jamais dépassé 5 kg.

¹³ Les statistiques relatives aux saisies réalisées en 2007 en Afghanistan se fondent sur les données du bureau extérieur de l'UNODC.

Figure V
Principales saisies d'opium dans le monde, 2000-2007



^a Pour 2007, les données relatives à l'Afghanistan proviennent du bureau extérieur de l'UNODC.

2. Morphine

51. Les saisies mondiales de morphine, qui atteignaient 46 tonnes en 2006, ont chuté de 41 %, à 27 tonnes, en 2007. Pour la cinquième année consécutive, les plus grosses quantités de morphine saisies ont été signalées par le Pakistan, suivi par la République islamique d'Iran. Ces deux pays représentent ensemble plus des trois quarts des saisies mondiales annuelles de morphine, ce qui tend à indiquer, considérant que la morphine n'est pas beaucoup consommée telle quelle, que des quantités importantes d'héroïne sont produites à l'extérieur de l'Afghanistan.

52. Le recul des saisies mondiales de morphine enregistré en 2007 s'explique principalement par la chute brutale des saisies signalées par le Pakistan, qui sont passées de 32,7 tonnes en 2006 à 11 tonnes en 2007, leur plus bas niveau depuis 2002 et un tiers seulement du niveau de 2006. En République islamique d'Iran, les saisies de morphine ont atteint 9,7 tonnes, un niveau comparable à celui de 2006, où 10,6 tonnes avaient été saisies.

53. En Europe, les saisies de morphine ont chuté de 536 kg en 2006 à 184 kg en 2007, représentant 0,67 % des saisies mondiales réalisées cette année-là. Cette diminution s'explique principalement par la diminution des saisies signalées par la Turquie, qui n'en ont pas moins continué de représenter plus de 90 % des saisies de morphine réalisées en Europe, comme c'est le cas depuis 1995. Dans ce pays, les saisies de morphine ont chuté de 529 kg en 2006 à 169 kg en 2007. Les seuls autres pays d'Europe qui ont signalé des saisies de morphine supérieures à 5 kg ont été la France (7,8 kg) et la Fédération de Russie (5,6 kg).

3. Héroïne

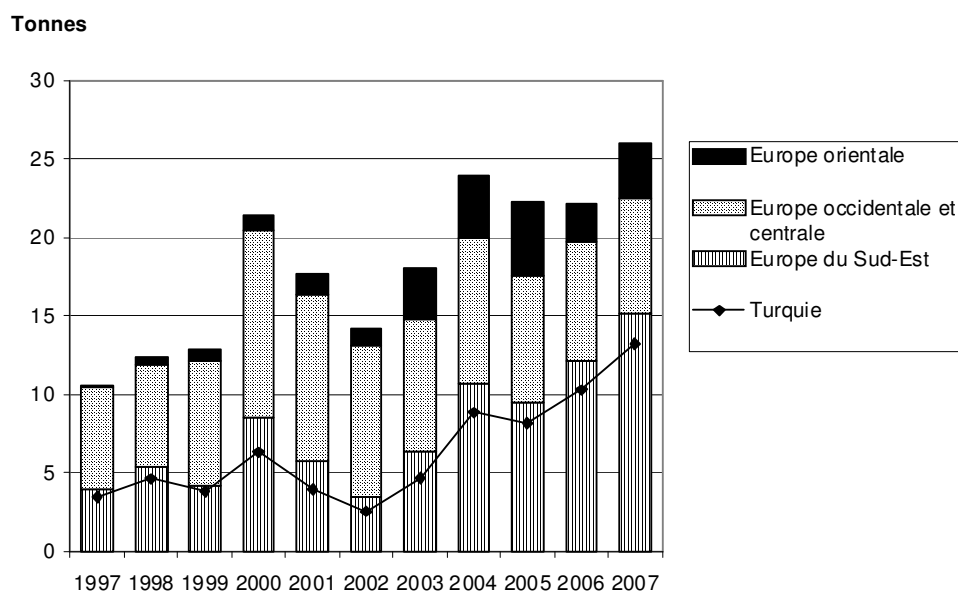
54. Après être restées stables pendant deux ans, les quantités d'héroïne saisies dans le monde sont passées de 56,9 tonnes en 2006 à 64,4 tonnes en 2007 (soit une augmentation de 13 %). D'importantes saisies ont été réalisées dans les sous-régions Proche et Moyen-Orient/Asie du Sud-Ouest, Europe du Sud-Est, Europe orientale et Amérique du Nord, alors qu'un net recul était enregistré en Asie de l'Est et du Sud-Est.

55. En 2007, la sous-région qui a compté les plus importantes saisies d'héroïne a continué d'être celle du Proche et Moyen-Orient/Asie du Sud-Ouest. Dans cette sous-région, les saisies d'héroïne ont régulièrement augmenté entre 2004 et 2007, tant en valeur relative (de 18 % du volume mondial en 2004 à 38 % en 2007) qu'en valeur absolue (de 10,9 tonnes en 2004 à 24,3 tonnes en 2007). Cela s'explique principalement par les volumes croissants saisis en République islamique d'Iran et en Afghanistan. Au Pakistan, les saisies d'héroïne, bien qu'importantes, ont enregistré une légère baisse entre 2004 et 2007.

56. Conformément à la tendance mondiale, les saisies d'héroïne en Europe ont augmenté en 2007, après être restées relativement stables entre 2004 et 2006 (voir fig. VI). Le volume total, en Europe, est passé de 22,2 tonnes en 2006 à 26 tonnes en 2007, pour représenter 40 % du volume mondial. L'augmentation n'a pas été observée dans la sous-région où la consommation d'héroïne est la plus forte, à savoir l'Europe occidentale et centrale, mais dans les sous-régions Europe du Sud-Est et Europe orientale, dont on estime qu'elles servent de zones de transit pour le trafic d'opiacés vers l'Europe occidentale et centrale.

Figure VI

Ventilation des saisies d'héroïne en Europe, 1997-2007

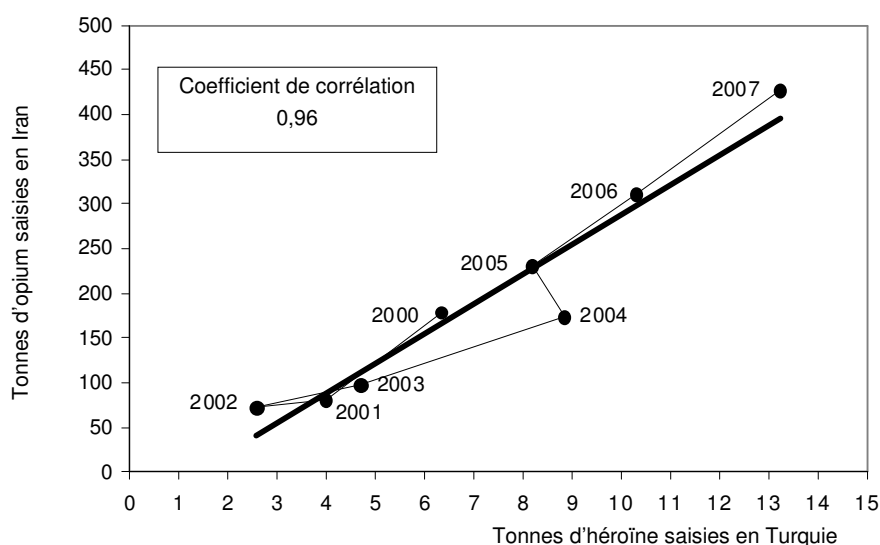


57. Pour la seconde année consécutive, la sous-région Europe du Sud-Est a représenté plus de la moitié des saisies réalisées en Europe. En 2007, les saisies d'héroïne y ont augmenté d'un quart, passant de 12,1 tonnes en 2006 à 15,2 tonnes. Cela s'explique principalement par les saisies d'héroïne réalisées en Turquie, qui sont passées de 10,3 tonnes en 2006 à 13,2 tonnes. Pour la cinquième année consécutive, les saisies d'héroïne réalisées en Turquie sont arrivées au second rang dans le monde. Entre 2002 et 2007, ces saisies ont suivi une tendance généralement croissante, quintuplant en cinq ans. Il en va de même des saisies d'opium dans le pays voisin qu'est la République islamique d'Iran. En fait, les saisies d'héroïne réalisées en Turquie et les saisies d'opium réalisées en Iran ont connu une progression remarquablement similaire entre 2000 et 2007, comme le montre clairement la figure VII (voir également les fig. V et VI). Les saisies d'héroïne ont également augmenté en Bulgarie, passant de 701 kg en 2006 à 1 164 kg en 2007.

58. Une augmentation encore plus forte (en valeur relative) s'est produite en Europe orientale, où le volume total a augmenté de plus d'un tiers en 2007, passant de 2,5 tonnes en 2006 à 3,5 tonnes en 2007. Cela s'explique principalement par la contribution de la Fédération de Russie, qui est passée de 2,4 tonnes en 2006 à 2,9 tonnes en 2007, et par celle de l'Ukraine, qui a plus que décuplé, passant de 49 kg en 2006 à 515 kg en 2007. Les quantités signalées par l'Ukraine indiquent une évolution du trafic car dans ce pays, les saisies annuelles d'héroïne s'élevaient en moyenne à 27 kg pendant la décennie qui a précédé 2006.

Figure VII

Corrélation des saisies d'opium réalisées en République islamique d'Iran et des saisies d'héroïne réalisées en Turquie, 2000-2007



Note: Un coefficient de corrélation peut être compris entre -1 et 1. Une valeur proche de 1 indique une forte corrélation.

59. Les saisies d'héroïne, en Europe occidentale et centrale, suivent une tendance généralement décroissante depuis 2000. En 2007, les saisies réalisées dans cette sous-région se sont élevées à 7,4 tonnes, se stabilisant essentiellement au niveau de 2006 (7,6 tonnes). Les saisies réalisées en Italie sont passées de 1,3 tonnes en 2006 à 1,9 tonnes en 2007, ce qui représente un quart du volume saisi dans la sous-région cette année-là. Les saisies réalisées en Allemagne ont augmenté pour la cinquième année consécutive, atteignant 1 074 kg en 2007. Celles réalisées en France ont atteint 1 036 kg, se stabilisant au niveau élevé de 2006 (1 052 kg), également atteint après cinq années consécutives d'augmentation.

60. D'après les statistiques officielles du Royaume-Uni, les saisies d'héroïne ont atteint, en 2006-2007, 1 003 kg en Angleterre et au Pays de Galles¹⁴, et 83,8 kg en Écosse¹⁵ (les dernières données soumises par le Royaume-Uni au moyen du questionnaire destiné aux rapports annuels renvoient à 2005). Cependant, certaines saisies réalisées par l'Agence britannique de lutte contre la grande criminalité organisée peuvent ne pas avoir été incluses dans ces chiffres.

61. Entre 2006 et 2007, les saisies d'héroïne ont chuté de près de moitié aux Pays-Bas (519 kg contre 984 kg) et en Espagne (227 kg contre 472 kg), tandis qu'elles ont triplé en Belgique (548 kg contre 176 kg) et en Autriche (117 kg contre 34 kg). Les seuls autres pays de la sous-région à avoir signalé des saisies d'héroïne supérieures à 100 kg en 2007 ont été la Pologne (178 kg), l'Irlande (169 kg) et la Suisse (135 kg).

C. Cocaïne

62. Après une forte augmentation enregistrée entre 2002 et 2005, les saisies mondiales de cocaïne sont restées essentiellement stables pour la deuxième année consécutive. Elles ont atteint 650 tonnes en 2007, contre 692 en 2006. Elles ont continué, dans leur immense majorité, d'avoir lieu aux Amériques et en Europe (voir fig. VIII).

63. D'importantes quantités de cocaïne ont continué d'être introduites clandestinement en Amérique du Nord, notamment aux États-Unis, en provenance de la région andine, notamment de la Colombie. Depuis 1980 (première année pour laquelle on dispose de données), les saisies réalisées dans les Amériques représentent invariablement plus des quatre cinquièmes des saisies annuelles mondiales. Depuis 1998, les saisies de cocaïne effectuées en Colombie et aux États-Unis représentent, ensemble, plus de la moitié des saisies de cocaïne réalisées dans les Amériques. Entre 2002 et 2007, en outre, les saisies de cocaïne réalisées dans ces deux pays ont suivi essentiellement la même tendance.

64. Les pays d'Europe, en particulier ceux de la sous-région Europe occidentale et centrale, ont continué de représenter la quasi-totalité des saisies de cocaïne réalisées hors des Amériques, avec un volume total qui a atteint, en 2007, 12 % du volume

¹⁴ Seizures of Drugs in England and Wales 2006/2007, Home Office, Statistical Bulletin, ISSN 1358-510X.

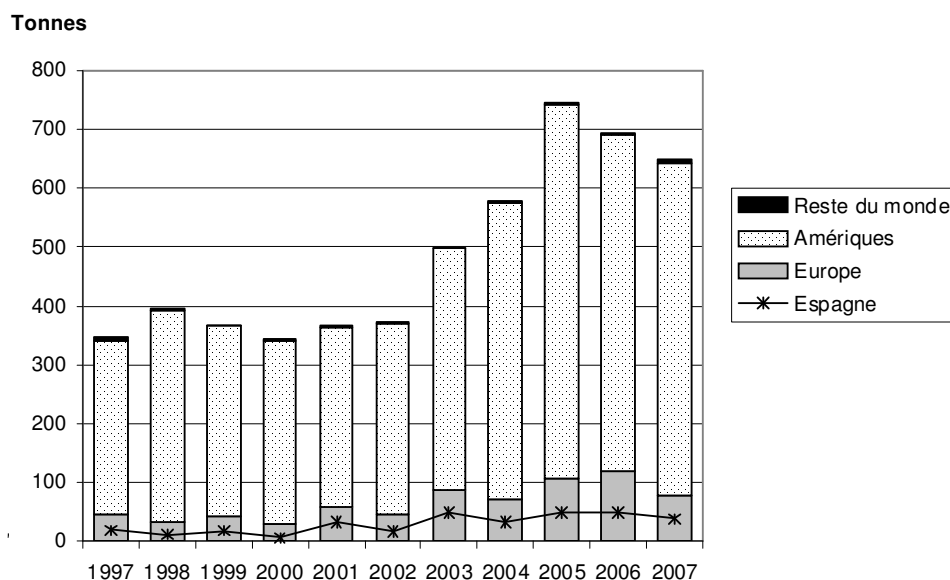
¹⁵ Drug Seizures by Scottish Police Forces, 2005/2006 and 2006/2007. Scottish government, Statistical Bulletin, Crime and Justice Series. ISBN 978 0 7559 7129 9 (données publiées uniquement sur le web).

mondial. Cependant, le volume total des saisies de cocaïne réalisées en Europe a chuté de 35 % en 2007, passant de 121 tonnes en 2006 à 78,8 tonnes. Cette chute a fait suite à deux années consécutives d'augmentation, le volume des saisies ayant augmenté de deux tiers entre 2004 et 2006. En 2007, le volume total des saisies réalisées en Europe était comparable à celui de 2004, avec 726 tonnes. À l'exception des Pays-Bas, les six pays européens qui avaient déclaré les saisies de cocaïne les plus importantes en 2006 ont tous enregistré un net recul en 2007.

65. Entre 2003 et 2007, l'Espagne a constamment représenté plus de 40 % des saisies de cocaïne réalisées en Europe. Après les chiffres record enregistrés en 2006 (49,7 tonnes), les saisies ont, en 2007, chuté de 24 % pour atteindre 37,8 tonnes. En 2007, quoi qu'il en soit, c'est encore en Espagne que l'on a, pour la septième année consécutive, effectué les saisies de cocaïne les plus importantes réalisées en Europe.

Figure VIII

Ventilation des saisies de cocaïne dans le monde, 1997-2007
(Kilogrammes)



66. Entre 2000 et 2007, les autorités espagnoles ont également signalé (par un mécanisme distinct du questionnaire destiné aux rapports annuels) plus de 1 000 saisies importantes de drogues chaque année. La proportion de saisies importantes portant sur de la cocaïne est passée d'environ un tiers entre 2000 et 2003 à plus de la moitié entre 2004 et 2007. En 2007, les trois pays les plus fréquemment cités comme étant à l'origine de la drogue saisie étaient la République dominicaine, l'Argentine et le Brésil (dans cet ordre).

67. En Europe, c'est le Portugal qui a enregistré la chute la plus forte des saisies de cocaïne avec, en 2007, 7,4 tonnes, soit environ un cinquième des 34,5 tonnes signalées en 2006. En 2007, les Pays-Bas ont signalé avoir saisi 10,5 tonnes, soit pratiquement le même niveau qu'en 2006 (10,6 tonnes), remplaçant le Portugal au second rang des pays d'Europe pour les saisies de cocaïne.

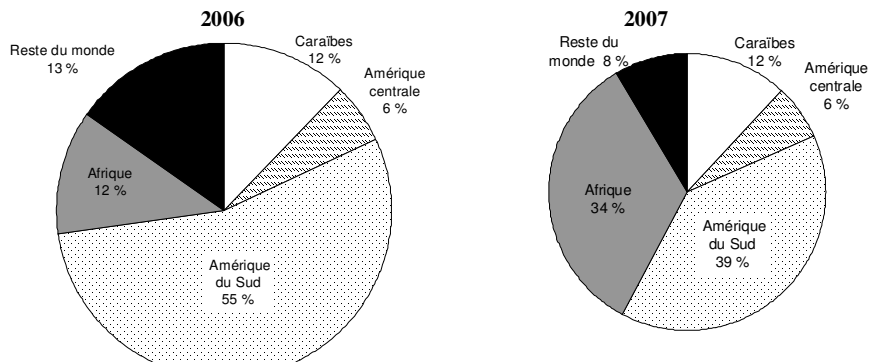
68. Entre 2006 et 2007, d'importantes diminutions des saisies de cocaïne ont également été enregistrées en France (6,6 tonnes contre 10,2 tonnes), en Belgique (2,5 tonnes contre 3,9 tonnes) et en Italie (3,9 tonnes contre 4,6 tonnes). L'Irlande, en revanche, a signalé avoir saisi 3,4 tonnes en 2007, soit plus de 10 fois le niveau signalé par ce pays au cours des huit années précédentes. Le chiffre de 2007 incluait une saisie de 1,55 tonnes réalisée sur un navire dans la baie de Dunlough. Bien que le questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2008 concernant l'Irlande n'ait pas été disponible lors de la rédaction du présent rapport, plusieurs rapports de presse ont fait état d'une saisie similaire réalisée en novembre 2008.

69. D'après les statistiques officielles du Royaume-Uni, les saisies de cocaïne ont atteint, en 2006-2007, 3 191 kg en Angleterre et au Pays de Galles¹⁶, 93 kg en Écosse¹⁷ et 36 kg en Irlande du Nord¹⁸ (les dernières données soumises par le Royaume-Uni au moyen du questionnaire destiné aux rapports annuels renvoient à 2005). Cependant, certaines saisies réalisées par l'Agence britannique de lutte contre la grande criminalité organisée peuvent ne pas avoir été incluses dans ces chiffres.

70. L'analyse des envois de cocaïne saisis en Europe, réalisée à partir des informations rassemblées dans la base de données de l'UNODC sur les saisies de drogues, a confirmé le rôle croissant que l'Afrique joue en tant que point de transit entre l'Amérique du Sud et l'Europe. Si, en 2007, l'Amérique latine était encore citée comme région de provenance de la cocaïne dans plus de la moitié des saisies où l'origine de la substance était connue, certains pays d'Afrique (ou l'Afrique dans son ensemble) en étaient le point d'origine dans 34 % des cas enregistrés en 2007, contre 12 % en 2006 (voir fig. IX). En revanche, les saisies de cocaïne signalées par les pays d'Afrique ne représentaient, en 2007, que 5,5 tonnes, soit 0,85 % du volume mondial.

Figure IX

Origine signalée des saisies de cocaïne en Europe, 2006 et 2007



¹⁶ Seizures of Drugs in England and Wales 2006/2007, Home Office, Statistical Bulletin, ISSN 1358-510X.

¹⁷ Drug Seizures by Scottish Police Forces, 2005/2006 and 2006/2007. Scottish government, Statistical Bulletin, Crime and Justice Series. ISBN 978 0 7559 7129 9 (données publiées uniquement sur le web).

¹⁸ Police Service Northern Ireland. PSNI Statistics: Annual Statistical Report. Statistical Report No. 4. Drug seizures and arrests 1st April 2007 – 31st March 2008.

71. Les nouveaux itinéraires du trafic de cocaïne en provenance d'Amérique du Sud et à destination de l'Europe via l'Afrique passent le plus souvent par différents pays d'Afrique de l'Ouest, points de transbordement. Un rapport sur le trafic de drogues en Afrique de l'Ouest¹⁹ publié en 2008 par l'UNODC concluait que la cocaïne provenant d'Amérique du Sud semblait arriver en Afrique principalement via la Guinée-Bissau, au nord, ou le Ghana, au sud. La drogue était ensuite introduite clandestinement dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest avant d'être expédiée hors d'Afrique par bateau ou sur des vols commerciaux.

D. Stimulants de type amphétamine^{20, 21}

72. Parmi les divers groupes de drogues illicites, c'est peut-être sur les saisies de stimulants de type amphétamine que l'on dispose le moins de données. Cela s'explique à la fois par l'absence de données communiquées par les pays et par la difficulté qu'il y a à classifier les quantités saisies par type de drogue. Tandis que les saisies signalées de méthamphétamine sont restées stables pour la troisième année consécutive, les saisies d'amphétamine ont augmenté de près d'un quart et celles d'"ecstasy" encore plus fortement. Cependant, les saisies signalées de substances classées "amphétamines non spécifiées" ont fortement diminué, de sorte que le volume total de stimulants de type amphétamine saisis est resté essentiellement stable au niveau de 2006 (voir tableau 1).

1. Amphétamine

73. Après avoir semblé se stabiliser en 2006, les saisies mondiales d'amphétamine ont atteint en 2007 des niveaux record, avec 23,2 tonnes, renouant avec la tendance à l'augmentation observée entre 1998 et 2005. Les saisies réalisées au Proche et Moyen-Orient/Asie du Sud-Ouest ont continué d'augmenter, atteignant, en 2007, 14,8 tonnes, soit près de deux tiers du volume mondial. Pour la quatrième année consécutive, les saisies d'amphétamine réalisées dans cette sous-région ont dépassé le volume total de l'Europe.

74. Au Proche et Moyen-Orient/Asie du Sud-Ouest, l'amphétamine saisie revêtait principalement la forme de comprimés contrefaits de Captagon. En 2007, d'après les données de l'Organisation mondiale des douanes, les saisies effectuées dans la seule Arabie saoudite s'élevaient à 13,9 tonnes, la plupart du Captagon provenant, comme auparavant, de République arabe syrienne et arrivant par route via la Jordanie²². Certains envois de Captagon saisis dans la sous-région contenaient plus d'un million de comprimés.

¹⁹ Le trafic de drogue comme menace à la sécurité en Afrique de l'Ouest, UNODC, octobre 2008.

²⁰ Les stimulants de type amphétamine, tels que définis par l'ONUDC comprennent a) les amphétamines (amphétamine, méthamphétamine); b) l'"ecstasy" (méthylènedioxyamphétamine (MDMA) et produits apparentés, dont méthylènedioxyamphétamine (MDA) (les "substances du groupe ecstasy"); et c) un certain nombre d'autres stimulants de synthèse comme la méthcathinone, la phentermine et la fénétylline.

²¹ Aux fins des statistiques de saisie de stimulants de type amphétamine, un comprimé est présumé contenir 30 milligrammes d'ingrédient psychoactif, sauf ceux d'"ecstasy", qui sont présumés en contenir 100 milligrammes.

²² Organisation mondiale des douanes, *Rapport Douane et drogue 2007*.

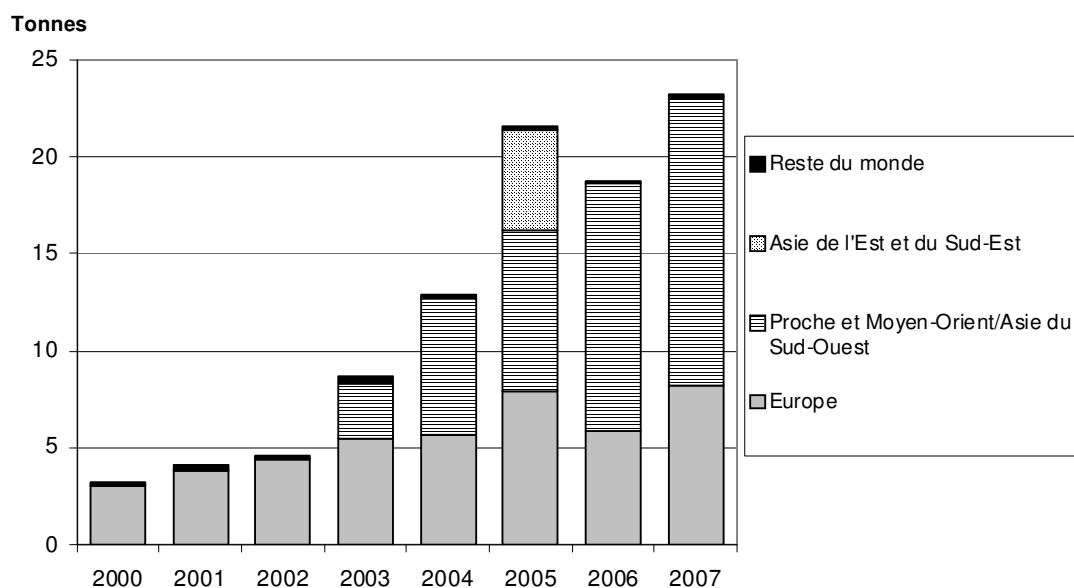
75. Les saisies d'amphétamine réalisées en Europe ont augmenté de 40 %, avec 8,2 tonnes saisies en 2007. C'est le volume le plus élevé jamais enregistré en Europe²³, ce chiffre représentant plus d'un tiers des saisies réalisées dans le monde en 2007. Il s'explique par la contribution de l'Europe occidentale et centrale qui, en 2007, a représenté plus de 90 % du volume saisi en Europe pour la première fois depuis 2002.

76. En Europe occidentale et centrale, les saisies d'amphétamine sont passées de 4,8 tonnes en 2006 à 7,9 tonnes en 2007. La hausse la plus importante a été enregistrée par les Pays-Bas, qui ont déclaré avoir saisi 2,8 tonnes en 2007, soit le plus gros volume d'amphétamine qu'un pays européen ait jamais déclaré avoir saisi et plus de quatre fois la quantité saisie dans ce pays en 2006 (634 kg).

Figure X

Ventilation des saisies d'amphétamine dans le monde, 2000-2007

(Tonne équivalent)



77. D'après les statistiques officielles du Royaume-Uni, il a été saisi, en 2006-2007, 1,4 tonne d'amphétamines en Angleterre et au Pays de Galles²⁴, 283 kg en Écosse²⁵ et 18 kg de poudre et 241 comprimés et sachets en Irlande du Nord²⁶ (les

²³ En 2004, des niveaux inhabituellement élevés de saisies d'"amphétamines non spécifiées" ont été signalés par les pays européens. Il est probable que ces substances étaient principalement des amphétamines. Le volume combiné d'amphétamines et d'"amphétamines non spécifiées" signalé en 2004 dépasse légèrement celui de 2007.

²⁴ Seizures of Drugs in England and Wales 2006/2007, Home Office, Statistical Bulletin, ISSN 1358-510X.

²⁵ Drug Seizures by Scottish Police Forces, 2005/2006 and 2006/2007. Scottish government, Statistical Bulletin, Crime and Justice Series. ISBN 978 0 7559 7129 9 (données publiées uniquement sur le web).

²⁶ Police Service Northern Ireland. PSNI Statistics: Annual Statistical Report. Statistical Report No. 4. Drug seizures and arrests 1st April 2007 – 31st March 2008.

dernières données soumises par le Royaume-Uni au moyen du questionnaire destiné aux rapports annuels renvoient à 2005). Cependant, certaines saisies réalisées par l'Agence britannique de lutte contre la grande criminalité organisée peuvent ne pas avoir été incluses dans ces chiffres.

78. Les saisies d'amphétamine, en Allemagne, ont constamment augmenté entre 2001 et 2007, passant de 263 kg en 2001 à 810 kg en 2007. Elles ont atteint des niveaux record en France, avec 307 kg en 2007 (contre 78 kg en 2006) et ont également fortement augmenté en Belgique (484 kg contre 119 kg). Entre 2006 et 2007, d'importantes augmentations ont également été observées en Pologne (424 kg contre 332 kg) et en Norvège (393 kg contre 319 kg), tandis que la Suède a enregistré une diminution (292 kg contre 422 kg en 2006).

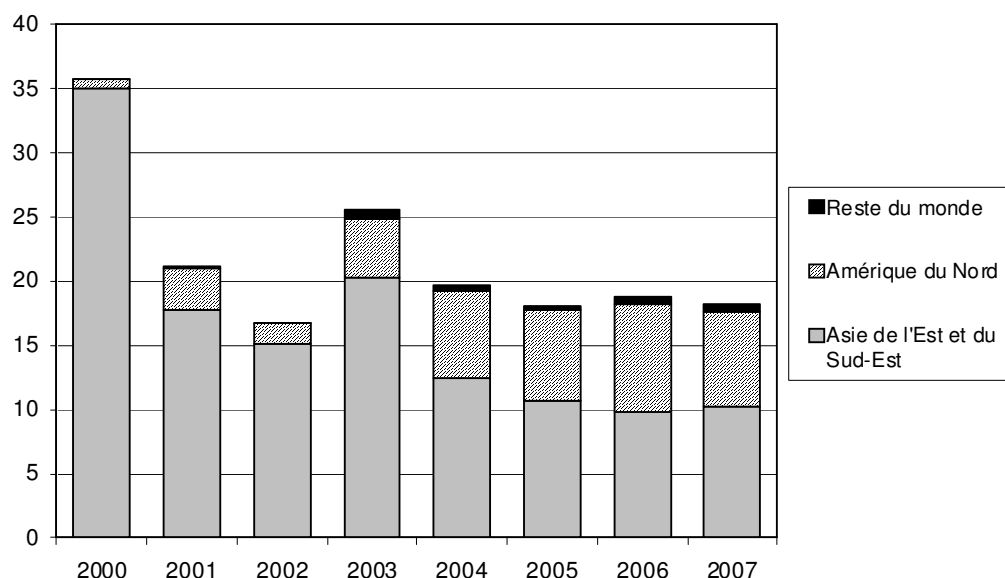
79. En Europe du Sud-Est, les saisies d'amphétamine ont chuté pour la troisième année consécutive, avec 370 kg en 2007, soit environ un tiers du niveau de 2006 (1 tonne). La diminution des saisies réalisées dans cette sous-région entre 2004-2007 s'explique principalement par la contribution de la Bulgarie, qui a constamment diminué pour passer de 1,5 tonnes en 2004 à 876 kg en 2006, puis à 124 kg en 2007. En Turquie, en revanche, les saisies d'amphétamine sont passées de 130 kg en 2006 à 233 kg en 2007.

80. En Europe orientale, les saisies d'amphétamine sont passées de 83 kg en 2006 à 157 kg en 2007. Cela s'explique principalement par la contribution de la Fédération de Russie, qui a signalé avoir saisi 118 kg en 2007 (contre 48 kg en 2006), tandis que les saisies réalisées en Ukraine sont restées essentiellement stables, avec 33 kg saisis en 2007.

2. Méthamphétamine

81. En 2007, les saisies mondiales de méthamphétamine sont restées stables pour la troisième année consécutive, avec 18,2 tonnes. Les saisies de méthamphétamine sont restées concentrées en Asie de l'Est et du Sud et en Amérique du Nord (voir fig. XI). Pour la première fois, cependant, les saisies effectuées en Europe ont dépassé 1 % du volume mondial, avec 2,1 % des saisies de méthamphétamine réalisées dans le monde en 2007.

Figure XI
Ventilation des saisies de méthamphétamine dans le monde, 2000-2007
 (Tonne équivalent)



82. L'essentiel de la méthamphétamine saisie dans le monde a continué de l'être en Asie de l'Est et du Sud-Est, avec 9,8 tonnes en 2006 et 10,2 tonnes en 2007. Pour la troisième année consécutive, la Chine a signalé des saisies supérieures à 6 tonnes. Le chiffre de 2007, à savoir 6,1 tonnes, a été le plus important signalé par un seul pays dans le monde en 2007. En Amérique du Nord, les saisies de méthamphétamine ont chuté de 8,4 tonnes en 2006 à 7,3 tonnes en 2007. Cette diminution s'explique principalement par la diminution de 36 % enregistrée par les États-Unis, où ont été saisies 4,9 tonnes en 2007, contre 7,6 tonnes en 2006²⁷.

83. Bien qu'encore faibles par rapport à celles réalisées en Asie ou aux Amériques, les saisies de méthamphétamine réalisées en 2007 en Europe ont plus que doublé, passant de 187 kg en 2006 à 390 kg en 2007. L'augmentation la plus importante a été enregistrée par la Norvège, qui est passée de 68 kg en 2006 à 167 kg en 2007. Les saisies de méthamphétamine ont également augmenté en Lituanie (49 kg contre 22 kg en 2006) et en Suède (50 kg contre 38 kg en 2006). Elles ont atteint 25 kg en Belgique et 10 kg aux Pays-Bas; c'étaient les premiers rapports que ces pays publiaient sur les saisies de méthamphétamine. Des saisies supérieures à 20 kg ont également été signalées par la Finlande (22 kg, plus de six fois le niveau de 2006) et par la Fédération de Russie (24 kg, niveau comparable à celui de 2006).

3. Substances de type "Ecstasy"

84. En 2007, les saisies mondiales d'ecstasy ont atteint des niveaux record, avec 8,5 tonnes, ce qui représente une augmentation de 73 % par rapport à 2006. L'Europe, l'Océanie, l'Amérique du Nord et l'Asie de l'Est et du Sud-Est ont

²⁷ Les quantités de méthamphétamine saisies aux États-Unis en 2006 et 2007 ont été révisées sur la base des données du rapport intitulé National Methamphetamine Threat Assessment 2009, publié par le National Drug Intelligence Center du Ministère de la Justice des États-Unis.

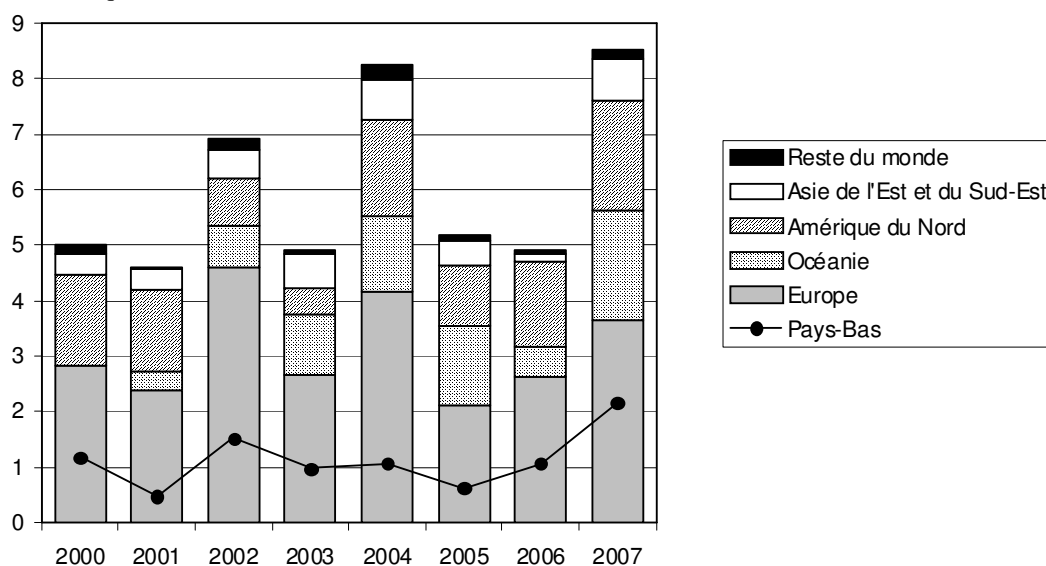
continué de représenter plus de 98 % des saisies mondiales. Toutes ces régions ont enregistré d'importantes augmentations entre 2006 et 2007 (voir fig. XII).

85. Les saisies d'“ecstasy” en Europe ont augmenté de plus d'un tiers en 2007, passant de 2,6 tonnes en 2006 à 3,6 tonnes. Malgré une augmentation encore plus importante enregistrée en Océanie, l'Europe a continué d'être celle des cinq régions qui a saisi le plus important volume d'“ecstasy”. Cette augmentation observée en Europe s'explique principalement par la contribution imputable à la sous-région Europe occidentale et centrale, qui a représenté 96 % du volume européen en 2007, alors que des diminutions ont été enregistrées en Europe orientale et en Europe du Sud-Est.

Figure XII

Ventilation des saisies d'“ecstasy” dans le monde, 2000-2007

(Tonne équivalent)



86. En Europe occidentale et centrale, les saisies d'“ecstasy” ont augmenté pour la seconde année consécutive, atteignant 3,4 tonnes en 2007. En 2006 et en 2007, cette augmentation s'est expliquée principalement par la contribution des Pays-Bas. Dans ce pays, les saisies d'“ecstasy” ont doublé en 2007, passant de 1,1 tonne en 2006 à 2,2 tonnes, volume le plus important jamais signalé par un seul pays pour une même année.

87. D'après les statistiques officielles du Royaume-Uni, les saisies de substances de type “ecstasy” ont atteint, en 2006-2007, 6,6 millions de doses en Angleterre et au Pays de Galles²⁸, 146 300 doses en Écosse²⁹ et 2 kg de poudre et de crystal et

²⁸ Seizures of Drugs in England and Wales 2006/2007, Home Office, Statistical Bulletin, ISSN 1358-510X.

²⁹ Drug Seizures by Scottish Police Forces, 2005/2006 and 2006/2007. Scottish government, Statistical Bulletin, Crime and Justice Series. ISBN 978 0 7559 7129 9 (données publiées uniquement sur le web).

plus de 118 000 comprimés et capsules en Irlande du Nord³⁰ (les dernières données soumises par le Royaume-Uni au moyen du questionnaire destiné aux rapports annuels renvoient à 2005). Cependant, certaines saisies réalisées par l'Agence britannique de lutte contre la grande criminalité organisée peuvent ne pas avoir été incluses dans ces chiffres.

88. En 2007, les saisies d'«ecstasy» sont restées essentiellement stables en France (136 kg), en Allemagne (99 kg) et en Espagne (49 kg). Elles ont fortement augmenté dans plusieurs autres pays d'Europe occidentale et centrale, notamment en Pologne (68 kg, contre 15 kg en 2006) et en Italie (50 kg, contre 21 kg in 2006), ainsi qu'en Irlande, en Islande, en Lettonie et en Norvège. Des augmentations modérées ont également été enregistrées par la Belgique (54 kg contre 48 kg in 2006) et par la Hongrie (46 kg contre 39 kg in 2006).

89. En 2007, parmi les pays d'Europe qui ne font pas partie de la sous-région Europe occidentale et centrale, les saisies les plus importantes d'«ecstasy» ont été signalées par la Turquie et par la Fédération de Russie. En Turquie, les saisies ont diminué pour la seconde année consécutive, atteignant 110 kg, contre 159 kg en 2006 et 175 kg en 2005, tandis qu'en Fédération de Russie, elles sont restées essentiellement stables, avec 35 kg. La Bulgarie a enregistré une importante diminution du volume des saisies, qui est passé de 80 kg en 2006 à 2 kg en 2007.

4. Précurseurs chimiques et préparations pharmaceutiques utilisés dans la fabrication illicite de stimulants de type amphétamine

90. La Fédération de Russie a de nouveau signalé en 2007 une baisse du nombre de laboratoires illicites fabriquant de l'amphétamine, alors que le nombre de laboratoires de fabrication de méthamphétamine détectés est resté élevé en République tchèque. En Australie, on a enregistré une baisse générale du nombre de laboratoires utilisés pour la fabrication de stimulants de type amphétamine qui ont été détectés, mais une hausse du nombre de laboratoires de MDMA, substance qui provenait auparavant presque exclusivement d'Europe occidentale et centrale. La Chine et l'Indonésie ont toutes deux enregistré une hausse du nombre de laboratoires clandestins fabriquant des stimulants de type amphétamine.

91. D'après l'Organe international de contrôle des stupéfiants³¹, 23 pays ont signalé en 2007 des saisies d'éphédrine, pour un volume total de 21,8 tonnes, et 15 ont signalé des saisies de pseudoéphédrine, pour un volume total de 25,3 tonnes. La France, en particulier, a saisi 7 tonnes de pseudoéphédrine. Les douanes allemandes ont saisi un envoi de 535 kg de poudre d'éphédra brune qui provenait d'Inde et était destiné au Mexique.

³⁰ Police Service Northern Ireland. PSNI Statistics: Annual Statistical Report. Statistical Report No. 4. Drug seizures and arrests 1st April 2007 – 31st March 2008.

³¹ *Précurseurs et produits chimiques fréquemment utilisés dans la fabrication illicite de stupéfiants et de substances psychotropes: Rapport de l'Organe international de contrôle des stupéfiants pour 2008 sur l'application de l'article 12 de la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes de 1988.*

92. L'Organe a également signalé qu'en 2007, les saisies de 3,4 méthylène dioxypényl-2-propanone (également appelé PMK), qui peut être utilisé pour fabriquer de la méthylènedioxyméthamphétamine (MDMA), ont continué de diminuer. Il a également noté que les quantités saisies étaient extrêmement faibles par rapport à celles de MDMA saisies dans le monde.
